

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
 Bid Receiving - PWGSC / Réception des
 soumissions - TPSGC
 11 Laurier St. / 11, rue Laurier
 Place du Portage , Phase III
 Core 0B2 / Noyau 0B2
 Gatineau, Québec K1A 0S5
 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised;
 unless otherwise indicated, all other terms and
 conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
 indication contraire, les modalités de l'invitation
 demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
 Innovation Procurement Directorate
 Direction des achats innovateurs
 Terrasses de la Chaudière
 10, rue Wellington, Étage 4
 Gatineau, Québec
 K1A 0S5

Title-Sujet Études sur l'égalité des sexes et la violence fondée sur le sexe au Canada	
Solicitation No. - N° de l'invitation 1W001-180192/C	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 1W001-18-0192	Date 28 décembre 2018
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-18-00854775	
File No. - N° de dossier 075ss. 1W001-180192C	CCC No./N° CC - FMS NO. / N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 2:00 PM on - le 18 février 2019	Time Zone Fuseau horaire Heure normale de l'Est HNE
F.O.B. - F.A.B Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: April Campbell	Buyer Id - Id de l'acheteur 075ss
Telephone No. - N° de téléphone 613-858-9485	FAX No. - N° de FAX
Destination of Goods, Services and Construction: Destinations des biens, services et construction : Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions : See Herein

Instructions : voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Telephone No. - N° de telephone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) Signature Date	



CETTE MODIFICATION DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER VISE À RÉPONDRE AUX QUESTIONS

- Q20. Exigences – Qu'entendez-vous par les « projets similaires » que doit présenter la personne chargée principalement de l'enquête ou de gérer le projet? Y a-t-il un nombre minimal de projets à présenter (le nombre maximal étant de cinq (5))?
- R20. Le nombre minimal de projets est de 1. Au minimum, les projets doivent être liés au domaine de recherche de la proposition (égalité des sexes [ES] ou violence fondée sur le sexe [VFS]). Si aucun projet similaire n'a été entrepris, veuillez l'indiquer clairement, autrement votre proposition sera considérée comme ne répondant pas à l'EO-5.
- Q21. Application – Les résultats de notre recherche seraient pertinents aux populations autochtones. Faudrait-il alors à notre recherche une « expérience de vie autochtone » (p. 31)?
- R21. Si vous souhaitez soumettre une proposition touchant les Autochtones, alors oui, la personne chargée principalement de l'enquête ou de la gestion du projet proposé doit démontrer qu'elle possède une expérience de vie autochtone (voir la section 5.8 Glossaire/Définitions), conformément à l'EO-6.
- Q22. Exigence de détention d'un Ph.D. – Veuillez détailler davantage les domaines d'études acceptables.
- R22. Les domaines d'études acceptables sont ceux qui correspondent au sujet de recherche que vous avez proposé.
- Q23. Au point 3.2a, *Général*, on peut lire : « La même proposition ne doit pas être soumise pour différents domaines de recherche », ce qui signifie que nous ne sommes pas en mesure de combiner la VFS et l'ES; nous aimerions toutefois les combiner, car l'inégalité entre les sexes nous apparaît comme un moteur de la VFS. Seriez-vous ouverts à cette combinaison?
- A23. Cette directive vise à éliminer les propositions en double. Une proposition qui lierait l'inégalité des sexes à la VFS serait acceptable. Si les principaux résultats de connaissance du projet étaient majoritairement applicables à la VFS, ce serait le domaine de recherche que vous indiqueriez sur votre proposition.
- Q24. Sera-t-il acceptable de produire une série de rapports (rédigés par différents membres de notre équipe présentée dans la soumission) au lieu d'un seul rapport à titre de « produit livrable »?
- A24. Un rapport final est le produit livrable minimum exigé pour tous les contrats. Le soumissionnaire doit indiquer dans sa proposition ce qu'il livrera au Canada.
- Q25. Dans le cas d'une collaboration avec des partenaires à la présente demande de propositions (DP) – chaque partenaire doit-il présenter une soumission distincte? Si chaque partenaire doit présenter une soumission distincte, comment les points seront-ils attribués dans l'ensemble?



- R25. Vous êtes priés de consulter la modification de l'invitation 002, R10. Une seule proposition devrait être présentée.
- Q26. Structuration de la recherche – Bien qu'il existe une composante de transfert du savoir selon laquelle la recherche doit servir d'assise d'information à des politiques, à des programmes et/ou à des services, l'exercice de synthèse des connaissances a-t-il pour but de soutenir des recherches à venir dans le domaine de façon plus générale ou l'objet devrait-il être, expressément, la façon dont ce transfert appuiera la recherche dans le domaine en vue de fournir une base d'information aux politiques, programmes et/ou services?
- R26. Si une stratégie de transfert des connaissances est proposée, le soumissionnaire doit tout de même répondre au critère commun d'évaluation CC-4. Bien que les stratégies de transfert des connaissances appuient la poursuite de la recherche, elles ont aussi le potentiel d'orienter les politiques, les programmes ou les services, et cet aspect devrait être directement abordé.
- Q27. De même, la section 5.3 précise que la liste des thèmes d'ES est limitée (ce qui signifie que cette liste est fermée et que nous ne pouvons rien y ajouter). Pourtant, la section 5.6.3 indique que la liste ne constitue pas une liste exhaustive des sujets de recherche. Est-elle fermée? Ou peut-on y ajouter des sujets?
- R27. La proposition de recherche doit se situer dans l'un des domaines figurant à la liste des sujets d'ES. Les sujets dont il est question au sous-point 5.6.3 sont cités à titre d'exemples : les soumissionnaires peuvent proposer leurs propres sujets DANS LES LIMITES de l'un des domaines précisés.
- Q28. Quelle est la date d'échéance réelle pour soumettre les propositions de contrat?
- R28. Les soumissions doivent être déposées le 18 février 2019 ou avant, comme l'indique la modification de l'invitation 001 de l'appel de propositions. Si vous demandez quand un contrat sera attribué ou quand l'évaluation sera terminée, je vous invite à consulter les réponses R5 et R7 de la modification de l'invitation 001.
- Q29. Y a-t-il un modèle que nous devons utiliser?
- R29. Il n'y a pas de modèle en particulier à utiliser, mais vous devez fournir une proposition technique et une proposition financière, conformément aux sections 3.3 et 3.4. Vous devez également soumettre dans un document distinct les attestations exigées, conformément à la section 3.5, et une proposition financière. La proposition technique doit traiter des renseignements demandés à la partie 4, Procédures d'évaluation, de façon suffisamment détaillée, et inclure des preuves de l'expérience, des compétences et des qualifications requises pour que le Canada puisse évaluer votre proposition. Consultez la section 3.3 (Proposition technique) pour une liste complète des éléments nécessaires. Déterminer les tâches qui seront entreprises dans le cadre de l'exécution des travaux et les produits livrables au Canada (extrants) qui s'y rattachent. Essentiellement, si vous souhaitez être rémunéré pour le travail, vous devez définir ce que nous paierons à la fois dans la proposition technique et dans la proposition financière.



- Q30. Lors de la conférence des soumissionnaires, vous avez indiqué que les essais cliniques ne sont pas admissibles. Pouvez-vous définir ce que vous entendez précisément par essai clinique et indiquer si votre définition exclut tout type de travail et d'expérience axé sur le comportement (p. ex. un essai expérimental ou une analyse axée sur les interventions)?
- R30. L'essai clinique consiste en une étude de produit ou d'intervention de santé ayant pour but de produire un effet thérapeutique par l'administration du produit ou par l'application de l'intervention sur le corps humain (médicament, produit naturel, appareil médical, intervention médicale, thérapie manuelle, etc.), laquelle fait participer des sujets humains et dont l'objectif est de découvrir ou de vérifier les effets, de relever les événements indésirables ou de confirmer l'innocuité ou l'efficacité.
- Q31. Comment les renseignements sur les évaluateurs externes seront-ils mis à la disposition des soumissionnaires?
- A31. Les évaluateurs externes seront identifiés dans une modification à la sollicitation.
- Q32. Pouvez-vous me dire si les centres comme le nôtre (annexés à un établissement d'enseignement) peuvent présenter une demande relative à cette enveloppe?
- A32. Absolument.
- Q33a. Je ne sais trop si ce point devrait être abordé dans la DP, mais j'aimerais parler avec vous de l'exigence liée au Ph. D. Bien que je n'aie pas de Ph. D. proprement dit, j'occupe divers postes de niveau Ph. D. et en raison de ma vaste expérience du travail de niveau Ph. D., ma candidature a été approuvée pour la supervision d'un stagiaire postdoctoral reçu à titre de fellow des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) du gouvernement du Canada. Dans le cadre de mes demandes et soumissions antérieures acceptées par le gouvernement du Canada, le Ph. D. ne constituait pas une exigence obligatoire (ni une exigence cotée par points) et mon expérience/mes études ont été jugées suffisantes. Je me demande si vous avez, à ce sujet, de la rétroaction ou des suggestions et s'il existe un quelconque degré de souplesse quant à cette exigence.
- Q33b. Nous avons un directeur de recherches, disposé à servir de gestionnaire de projet, qui satisfait aux exigences (Ph. D. dans un domaine d'études pertinent à la proposition); cependant, si nous obtenons la subvention, il est possible que nous voulions remplacer cette personne par une autre (qui satisfera aussi aux critères). Est-ce faisable ou devons-nous nous en tenir à la personne désignée comme gestionnaire de projet dans la soumission? (Et nous tenons pour acquis que tous les membres de notre « équipe » n'auront pas à être titulaires de Ph. D.)
- Q33c. Notre organisme étant francophone et desservant une clientèle francophone en Ontario, nous sommes inquiets quant à nos chances de trouver une personne responsable du projet qui soit titulaire d'un doctorat dans un domaine d'étude pertinent à la proposition. Notre expertise, en ce qui a trait à la personne en situation de handicap et les études préalables effectuées par nos soins en ce qui concerne le statut social des personnes en situation de handicap et la violence à l'égard de ces personnes en ce compris le volet comparatif entre les sexes nous place légitimement dans les fournisseurs de services compétents...



Ma question est donc de savoir si, d'une manière ou d'une autre, vos exigences pourraient présenter une certaine flexibilité à ce sujet et, si oui, laquelle ?

- R33. L'exigence selon laquelle la personne chargée principalement de l'enquête ou de la gestion du projet doit être titulaire d'un doctorat (EO-4) n'est pas négociable. Même si cette exigence n'est pas négociable, votre organisation peut collaborer avec une personne titulaire d'un doctorat valable dans le cadre de votre proposition. Le doctorat n'a pas à être expressément lié au sujet de votre proposition; il peut être généralement lié au domaine de recherche, à la méthodologie ou à la population visée. Une façon de trouver une personne titulaire d'un doctorat est de consulter la [liste des fournisseurs intéressés](#) associée à cet appel. Veuillez noter que la personne chargée principalement de l'enquête ou de la gestion du projet ou l'organisation à laquelle elle est affiliée ne devient pas nécessairement la personne morale à qui le contrat est attribué. Si vous décidez de collaborer avec une personne titulaire d'un doctorat à l'extérieur de votre organisation afin de répondre au critère EO-4, votre organisation peut tout de même être la personne morale qui recevra le contrat.
- Q34. Nous pouvons prévoir que notre recherche comportera des connaissances traditionnelles ainsi qu'une conception et des approches de projet élaborées par des communautés autochtones. Pouvez-vous expliquer comment la stratégie du Canada en matière de propriété intellectuelle tient compte des connaissances traditionnelles et de l'expression culturelle traditionnelle et les protège dans le contexte de ce projet?
- R34. Je vous renvoie à la modification de l'invitation 001, A1.
- Q35. Notre principale question porte sur la structure de la subvention relativement aux personnes chargées principalement de l'enquête. Reconciliation Canada a défini ses besoins en matière de recherche et a établi un partenariat avec Reciprocal Consulting. Nous voulons voir si ce partenariat novateur pourrait constituer un obstacle.
- R35. Ce ne sera pas une barrière. Je vous renvoie à 2003 : *Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels* du *Guide des CCUA*, qui vous renseignera sur la façon de présenter une proposition à titre de coentreprise.
- Q36. Précision sur le fonctionnement du processus d'appel d'offres. La documentation est complète, mais compliquée : la conférence simplifiera-t-elle le processus? Quelles sont les particularités que les nouveaux soumissionnaires doivent connaître?
- R36. Je vous renvoie à la modification de l'invitation 001, et à la pièce jointe à la conférence des soumissionnaires.
- Q37. Je suis intéressé par le domaine de recherche de l'ES – 5.6.3.1 Éducation et développement des compétences. Une proposition qui porte sur l'un de ces sujets peut-elle être une enquête qui sert à enrichir des données déjà recueillies?
- R37. Oui.



Q38 Mon autre question serait : pouvons-nous présenter une demande pour plus d'une subvention à titre de centre?

R38. Oui, vous pouvez soumettre plus d'une **proposition**.

Q39. Pourriez-vous préciser quelles sont les entités admissibles au financement d'études sur l'ES et la VSF dans le cadre de ce nouvel appel de propositions? Les provinces peuvent-elles présenter une demande à titre de soumissionnaires canadiens?

R39. Je vous renvoie à la modification de l'invitation 001, A10.

FIN